



AMIS-GYMNASTES YVERDON-LES-BAINS

Procès-Verbal de l'assemblée générale du 28 septembre 2018

AMIS-GYMNASTES YVERDON-LES-BAINS

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 28 septembre 2018 à 20 h.

au réfectoire du Centre sportif des Isles à Yverdon-les-Bains

Ordre du Jour :

- 1.- Bienvenue**
- 2.- Nomination des scrutateurs**
- 3.- Admissions – démissions – radiations**
- 4.- Hommage aux disparus**
- 5.- Approbation des PV des assemblées du 29 novembre 2017 et du 18 mai 2018**
- 6.- Rapports :**
 - a) de la présidence
 - b) du responsable technique
 - c) de la coach J&S
 - d) des responsables des ressorts
 - e) des commissions :
 1. Soirée
 2. Loto
 3. Noël
 4. Coupe des Bains
 5. Fête de printemps
 6. Tournoi de volley-ball GH
 7. Team Test Event
- 7.- Gestion :**
 - a) présentation des comptes de la société
 - b) rapport de la commission de gestion
- 8.- Calendrier 2018-2019**
- 9.- Cotisations et geste bénévole**
- 10.- Budget 2018-2019**
- 11.- Cabane**
- 12.- Elections**
- 13- Honneurs**
- 14.- Divers et propositions individuelles**

1.- Bienvenue et adoption de l'ordre du jour (Benjamin Payot)

Le Président, Benjamin Payot, ouvre la séance à 20 h 08 et souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents. Il précise que seuls les membres actifs ont le droit de vote. Il annonce que les rafraichissements sans alcool sont offerts par la société. Pour rappel, les bières sont à 2 fr. les bouteilles de vin à 13 fr.

Sont convoqués à l'assemblée :521 membres avec droit de vote.

24 personnes (adultes ou parents d'enfants) se sont excusées.

La liste des personnes excusées peut être consultée auprès de la secrétaire Anita David. Seules les personnes actives dans la société et ayant signé la liste des présences ont le droit de vote.

En l'absence de remarque l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité et suivi tel que présenté.

2.- Nomination des scrutateurs (Benjamin Payot)

Sont nommés scrutateurs : Quentin Cochand et Baptiste Wagnières

Sont présents : 74 membres, dont 56 avec droit de vote, majorité absolue : 29

3.- Admission-démission-radiation (Alain Charles)

Depuis la dernière AG, nous avons enregistré 117 admissions, 94 démissions, aucune radiation.

4.- Hommage aux disparus (Benjamin Payot)

Des Aminches et amis de la société nous ont quittés durant cette année. Nous avons une pensée toute particulière pour Suzanne Bonny, membre honoraire et membre du groupe Dames jusqu'en 2005 Pierre Cevey, membre d'honneur, et Jacqueline Paillard, membre honoraire et membre du groupe Dames jusqu'en 2012, ainsi que pour tous les membres de la société qui ont eu la douleur de perdre un parent, un ami ou un être proche.

L'assemblée se lève et observe une minute de silence à la mémoire des disparus.

5.- Approbation du PV des assemblée générale du 29 septembre 2017 et extraordinaire du 18 mai 2018

Le PV de l'année dernière et celui de l'Assemblée Générale extraordinaire ont été mis sur le site internet et transmis par courrier aux personnes l'ayant demandé. Les PV ne suscitent aucune remarque et sont acceptés à l'unanimité par l'Assemblée, avec remerciements à la secrétaire pour leur rédaction.

6.- Rapports :

- a) De la présidence, Benjamin Payot et Amélie Morleo
- b) Du responsable technique, Justin Delay
- c) Du responsable de ressort J+S, Géraldine Rey lu par Benjamin
- d) Des responsables de ressorts
 1. Jeunesse, Laure Lambert lu par Amélie
 2. Individuels, Sandy Jaccard
 3. Dames, Berthy Pelet
 4. Gym Hommes et Volley-ball, Luc Martignier
 5. Actifs-Actives, Guillaume Cuerel,

e) Des commissions :

- 1 Soirée 2017, Jonas Delay
- 2 Loto, Christian Favre, lu par Benjamin
- 3 Noël des AGY, Jonas Delay
- 4 Coupe des Bains, David Piot
- 5 Fête de Printemps, Jonas Delay
- 6 Tournoi de volley-ball GH, Patrice Richard
- 7 Team Test Event, Francis Buchi

Le président remercie toutes les personnes qui ont rédigé un rapport pour leur ressort ou pour les différentes manifestations. Les rapports sont approuvés à l'unanimité, la parole est passée à Alain.

7.- Gestion

Des fascicules présentant les comptes et les budgets sont à disposition sur les tables.

- a. présentation des comptes de la société, Alain Charles
- b. rapport de la commission de gestion, Patric Delay.

Le Président remercie Alain Charles pour la gestion des comptes de la société. En l'absence de question ou de remarque, il donne la parole à Patric Delay pour le rapport de la commission de gestion.

Le président remercie Patric ainsi que les autres vérificateurs pour leur travail.

L'assemblée accepte à l'unanimité :

- a. les comptes tels que présentés
- b. de donner décharge aux deux caissiers, à la commission de gestion et au comité pour la gestion de la société.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité des voix. Le président remercie les membres pour la confiance accordée.

8.- Calendrier 2018-2019 (Benjamin Payot)

Le calendrier de nos manifestations ainsi que les rencontres ou manifestations dans lesquelles on peut retrouver différents groupes de la société se trouve sur le site des AGY. Comme pour le précédent exercice, une newsletter comportant les dates des différentes manifestations sera envoyée à tous les membres. Les prochaines dates à retenir sont :

- 21 octobre 2018 : Team Test Event à la Marive
- 16 et 17 novembre 2018 : Soirée annuelle des AGY à la salle de spectacle de la Marive
- 15 décembre 2018 : Noël des AGY
- 10 février 2019 : Loto de la société
- 4 mai 2019 : Tournoi de Volley des GH
- 10 et 11 mai 2019 : Coupe des Bains
- 26 mai 2019 : Fête de Printemps

9. Cotisations et geste bénévole

François Cochand expose le projet que le groupe de travail, constitué par Amélie, Sandy, Guillaume, Justin, lui-même, ont élaboré. Il explique que le but de cette démarche n'est pas d'enranger de l'argent.

Les cotisations actuelles datent de plus de 12 ans, l'environnement et les activités de la société ont fortement évolué, l'ACVG augmente les finances de concours, nous n'arrivons plus à équilibrer notre budget et peinons à motiver nos membres et leurs parents à nous aider lors de manifestations de plus. Les membres qui s'engagent ne sont pas remerciés de manière tangible. Le système actuel doit donc être adapté

Cette ajustement vise à assurer une pérennité financière à notre société, adapter les cotisations des groupes en fonction de leurs coûts, maintenir l'effort pour soutenir nos groupes de compétition, trouver de nouveaux bénévoles et récompenser ceux qui s'engagent.

Sur la base des coûts et des recettes des 5 dernières années, le groupe de travail a identifié les charges et les recettes communes. Il les a réparties sur tous les membres actifs. Il a cerné les charges et les recettes propres à chaque groupe en favorisant les groupes qui s'engagent (CdB par exemple) et a déterminé le coût de chaque groupe.

Beaucoup de groupes couvrent leurs coûts et la cotisation doit être adaptée pour les autres. La cotisation ACVG/FSG sera facturée séparément de la cotisation de base, qui reste fixée à 100 francs. La cotisation de groupe subsiste. Un bonus de 50.fr. est prévu pour tout membre actif qui accomplit les heures prévues pour son groupe. Une déduction unique de 50 fr. sera accordée pour les membres actifs dans 2 groupes. La réduction pour famille nombreuse subsiste.

Nous demandons à chaque membre actif de participer à nos manifestations, à raison de :

4 heures pour les groupes Parents-enfants, Infantine, Mini-mixtes, Jeunesse filles, Agrès pour tous et Team STAMA.

8 heures pour les groupes Agrès mixtes, GASEM, Agrès C1-C4, Agrès adultes, VT mixtes, Dames et Gym Hommes.

16 heures pour les groupes, Agrès filles 2, Agrès garçons 2 et Artistiques.

24 heures pour le groupe Actifs-actives.

Si un membre fait partie de plusieurs groupes, il fera les heures du groupe le plus exigeant. Les cotisations 2019 seront facturées selon le nouveau tarif. Les heures de bénévolat enregistrées sur le logiciel seront recensées fin 2019, pour déterminer qui recevra un bonus de 50 fr. sur les cotisations 2020. Si une personne quitte la société, elle ne recevra ce bonus que si elle a payé ses cotisations et effectué ses heures.

Le comité soutient à l'unanimité la nouvelle grille et le système proposé. En l'acceptant, on choisira un système raisonnable, juste et équitable, garantissant un équilibre financier de la société et une pérennité financière (compétition, projets).

Ce sujet qui, de manière répétitive, revient sur la table, suscite beaucoup de craintes, de questions et de remarques. En résumé, les personnes qui prennent la parole craignent que les membres préfèrent payer 50 francs plutôt que de faire un nombre d'heures de bénévolat, relativement important pour certains et que ce « geste bénévole » produise l'inverse du but visé. Le besoin en bénévoles est récurrent et réel, puisque, lors de la dernière Coupe des Bains, nous avons dû faire appel à des bénévoles des sociétés d'Yvonand et de Grandson ! Certaines personnes relèvent toutefois qu'il est juste que tous les groupes n'aient pas à fournir le même nombre d'heures de bénévolat. Elles font remarquer que le bénévolat au sein d'une société n'est pas une question d'argent mais de devoir de sociétaire. Elles regrettent que la somme rétrocédée soit la même pour 4 ou 24 heures de bénévolat. D'autres pensent que ce bonus peut être un argument pour refuser de faire du bénévolat ou encore qu'il ne faut pas mélanger argent et bénévolat. D'autres suggèrent de facturer à

chaque gymnaste ce qu'il coûte effectivement et d'ajuster plus régulièrement les cotisations ou encore d'augmenter d'avantage les cotisations pour pouvoir proposer un geste bénévole plus important. Certains encore suggèrent de n'introduire ce bonus que pour les groupes jeunesse. On demande aussi comment sera calculé le bonus pour les personnes qui cumulent plusieurs casquettes, moniteurs, juges, coaches, membres de comités.

Les moniteurs ne sont pas compris dans cette démarche car ils ne paient pas de cotisation de base, mais uniquement les frais de groupe, s'ils s'entraînent dans une autre groupe que celui où ils sont moniteurs. Si on fait une moyenne, 1 personne sur trois s'engage pour la société, y compris les membres de comités et les moniteurs. Si on ne compte que les membres, on tombe à moins d'une sur trois. Le bonus ne remplace pas le travail que doit fournir un groupe. Les moniteurs et les responsables doivent continuer à motiver leurs gymnastes à s'investir. Tous les groupes doivent participer à cet engagement sociétair. Si un groupe ne joue pas le jeu, il pourrait se voir pénaliser par une réduction de subsides ou une diminution du nombre de concours. Le bonus de 50 francs n'est pas un salaire mais un remerciement pour les membres qui s'engagent. Les groupes à qui il est demandé 4 heures de travail s'engagent peu actuellement et on espère pouvoir leur faire découvrir le bénévolat de cette façon. Les 50 francs qui ne seront pas rétrocédés, serviront à payer des professionnels pour combler les manques. Un repas de remerciements pour les bénévoles est déjà effectif depuis plusieurs années. Le comité et le groupe de travail jugent le projet applicable et équitable. Ils seraient très déçus si des membres préfèrent payer 50 francs plutôt que de participer à la vie de la société en faisant vivre les concours et manifestations.

Le sujet semblant délicat, la votation se fera en 2 étapes. Quel que soit le projet retenu, les indemnités resteront inchangées.

1. Le projet avec bonus
2. Le projet sans bonus

Si le projet n° 1 passe, la votation s'arrête là. Si ce n'est pas le cas, l'assemblée votera sur le point 2. Si aucun projet n'est retenu, les cotisations resteront inchangées.

Avec 30 voix favorables, 14 refus et 12 abstentions, le projet avec bonus est accepté et sera mis en œuvre. Le projet sera expliqué dans une lettre accompagnant la prochaine newsletter.

Les indemnités restent inchangées.

10.- Budgets (Alain Charles)

Alain présente le budget, qui figure sur les documents distribués à l'entrée, avec le soutien d'un Powerpoint. Ce budget représente la version qui a été retenue, à savoir l'augmentation des cotisations avec bonus. Le premier jet du budget aboutissait à un déficit d'environ 15000 francs. Il a été revu en y incluant l'augmentation des cotisations pour atteindre l'équilibre. Les 50 francs de participation ne seront remboursés que lors du prochain exercice. Une réserve sera faite à cet effet. Le budget ne soulève ni questions ni de remarques. Il est accepté à l'unanimité moins une abstention.

11.- Cabane (Daniel Jaccard)

Daniel passe en revue certains points du projet présenté l'année dernière. Des soucis de compréhension, au niveau des échanges avec la commune ont créé passablement de retards. Finalement un projet, en accord avec les règlements communaux et celui des Iris, a été présenté à URBAT qui l'a approuvé.

La cabane reste sur le site actuel. Elle pourra accueillir une cinquantaine de personnes Elle sera équipée d'une cuisine fonctionnelle, sera chauffable et isolée pour être utilisable toute l'année. Elle comprendra un réduit plus grand pour pouvoir accueillir tout le matériel utile à nos

manifestations et une terrasse. La surface de la cabane actuelle est plus que doublée. Son montant a été estimé à 400'000 francs clé en main, par une entreprise externe.

Le Fond cabane de est de 238'000 fr. Des promesses de dons nous amènent à 250'000 fr. de fonds propres. Restent 150'000 fr. à trouver. Le fond du sport, les clubs services ou encore J&S n'entrent pas en matière pour ce genre de projet. La commission est allée trouver les banques et la commune, avec les soucis de compréhension évoqués.

Eric Gentizon s'est proposé pour aider la société dans ses démarches. La situation s'est clarifiée. La société a besoin de garanties. Elle doit pouvoir pour conserver cet emplacement à long terme, par un DDP (Droit Distinct Permanent) puisque la cabane est située sur une concession à bien plaie. Elle doit également pouvoir obtenir un prêt de 150'000 fr. La stratégie est d'obtenir ce prêt mais également de faire réduire les coûts de construction autant que possible afin de moins puiser dans les 250'000 fr de fonds propres. Pour accorder un prêt, la banque a besoin de la garantie du DDP. Celui-ci a été accordé par la commune le 21 août dernier. Il faut maintenant définir comment gérer le problème du cautionnement exigé par la banque en trouvant des solutions financières, avec l'aide d'Eric Gentizon, car la commune n'entre pas en matière sur ce point.

Dès ces derniers points affinés, une Assemblée Générale sera convoquée pour présenter un projet global avec des coûts plus précis. L'assemblée se prononcera alors sur le projet. Après accord, viendra le processus de construction proprement dit avec mise à l'enquête et octroi du permis de construire. Les appels d'offres aux entreprises ont été lancés afin de ne pas retarder le projet et d'avoir des coûts réels à présenter à l'AG.

Le président remercie Daniel pour cette présentation. La question d'un dépassement du budget est posée. Daniel rappelle que l'ancienne cabane a été en partie construite par des membres, ce qui est également envisageable pour ce projet, que l'équipement choisi peut être revu à la baisse, qu'on va faire marcher les réseaux de connaissances et faire des recherches de sponsoring auprès des entreprises etc. Certains trouvent important que les membres puissent s'investir en travaillant bénévolement à la construction, la cabane y gagnerait en sentiment d'appartenance et d'identification.

La cabane actuelle est dans un tel état de délabrement qu'il n'est pas envisageable d'en garder tout ou partie pour rénovation et agrandissement.

12.- Elections

Suite au déménagement et à la démission de Valentin Rosati, un poste de vérificateur de comptes à repourvoir. Ophélie David est élue avec applaudissements pour le remplacer. On cherche toujours un porte-drapeau. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer maintenant ou prendre contact avec le président.

13.- Honneur

Cette année nous comptons 6 nouveaux membres honoraires qui sont : Rose-Marie Chamot, Laure Lambert, responsable du ressort jeunesse, qui est excusée, Gabriel Roulet excusé, Eric Weiler absent, François Cochand, caissier et notre président Benjamin Payot qui a largement dépassé le nombre de points nécessaires mais qui a, cette année, atteint l'âge requis.

Le président des membres honoraires Yves Richard connaît quelques problèmes de santé et nous avons une pensée pour lui.

Sont remerciés et reçoivent également une petite attention, Berthy Pelet pour la gestion des costumes, Renée Gnägi pour l'entretien de la cabane et la gestion de sa location, Markus Kohli qui s'occupe de notre site internet y compris la refonte du site et, pour la taille de la haie de la cabane, Maxime Oberholzer et Cédric Jaccard.

14.- Divers, propositions du comité et individuelles

Les Actifs-Actives ont été invités à participer au gala de la Fête Fédérale, au sol. C'est un honneur de participer à une telle représentation et ils ont répondu favorablement.

Il y avait dans le mandat du comité la volonté de recentrer les activités sur les enfants avec le souhait de relancer une école de gymnastique comme cela avait été le cas à une période Justin Delay est responsable de la mise en place de la commission. Les personnes intéressées à réfléchir à l'élaboration du projet peuvent s'adresser à lui.

Amélie Morléo souhaite mettre sur pied une commission bénévole pour réfléchir comment augmenter le nombre des bénévoles avec d'autres personnes et d'autres idées que celles du comité. Les intéressés sont priés de s'annoncer à Amélie.

Cette année, la société compte 3 jubilaires qui ont atteint 50 ans d'activité au sein de la société. Il s'agit de Renée Gnägi, Berthy Pelet et Antoinette Bobst.

Le président lève l'assemblée à 22h 54 et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

La secrétaire
Anita David